



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2027

Filière technique - Catégorie C (Femme / Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2026-108 du 30 juin 2026)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France,

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

L'EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

| CONDITIONS D'INSCRIPTION | DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ÉCRITE |
|---|---|
| <p>Ouvert aux adjoints techniques territoriaux ou adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant au moins sept ans de services effectifs, dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques et aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois.</p> <p>Toutefois les candidats peuvent subir les épreuves de cet examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier (<u>article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié</u>).</p> <p>Les candidats désirant s'inscrire à l'examen doivent être en activité à la clôture des inscriptions.</p> | <p>JEUDI 28 JANVIER 2027</p> <p>dans les locaux de Centrex à Noisy-le-Grand</p> <p>Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement de l'épreuve.</p> |

**La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée
du 1^{er} septembre au 7 octobre 2026 inclus.**

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 15 octobre 2026.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental
de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBault
Officier de l'ordre national du Mérite**